

Oui, la rénovation thermique réduit réellement votre facture d'énergie – à condition qu'elle soit performante !

Décryptage de l'étude de Matthieu Glachant

Dans un contexte où tout le monde s'accorde pour reconnaître le besoin impératif d'accélérer et d'amplifier la rénovation énergétique du parc bâti dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques, Matthieu Glachant, professeur d'économie à Mines Paris-Tech, jette un pavé dans la mare. Sur la base des résultats d'une étude économétrique menée avec Gaël Blaise et publiée par la Revue de l'énergie¹, dans laquelle il évalue la rentabilité de chaque geste de travaux de rénovation par rapport aux économies d'énergie effectivement générées, il conclut que la rénovation énergétique ne serait ni efficace, ni rentable pour réduire nos consommations d'énergie².

Chiffres et retours de chantiers à l'appui, l'Association négaWatt s'inscrit en faux vis-à-vis de cette conclusion : l'inefficacité pointée par l'étude de Matthieu Glachant n'est pas celle de la rénovation énergétique en soi, mais celle de la politique de l'État.

Pour autant, cette étude ne fait que confirmer les critiques formulées par négaWatt depuis des années : l'approche par gestes de travaux non coordonnés et étalés dans le temps, actuellement soutenue par l'ensemble des dispositifs d'aide mis en place par l'État, n'est ni efficace ni rentable si l'on vise une réduction effective de consommation d'énergie.

Face à ce constat, il est nécessaire et urgent de faire évoluer la stratégie nationale pour aller vers une généralisation des rénovations complètes et performantes qui ont, elles, prouvé leur efficacité.

¹ <https://www.larevuedelenergie.com/quel-est-limpact-des-travaux-de-renovation-energetique-des-logements-sur-la-consommation-denergie/>

² <https://theconversation.com/la-renovation-thermique-reduit-elle-vraiment-votre-facture-denergie-126850>

Une conclusion trop rapide issue d'un constat néanmoins accablant

S'appuyant sur l'analyse détaillée des résultats d'une enquête réalisée chaque année entre 2000 et 2013 par TNS-Sofrès pour le compte de l'ADEME auprès de plusieurs milliers de ménages représentatifs de la population française, l'étude de Matthieu Glachant conclut que pour 1 000 € investis dans des travaux de rénovation, l'économie annuelle moyenne est de 8,39 €, conduisant à un temps de retour moyen des travaux de rénovation de 120 ans.

Il déduit de ces chiffres peu encourageants que « *la rénovation énergétique ne fournirait donc pas un gisement d'opérations peu coûteuses de réduction de la consommation d'énergie* », et s'interroge « *sur la pertinence des subventions à l'efficacité énergétique dans le secteur résidentiel si elles sont uniquement motivées par la réduction de la consommation d'énergie* », ce qui sonne comme une remise en cause du principe même de dispositifs d'aides publiques à la rénovation énergétique.

Si l'on ne peut que s'accorder sur le constat, **il serait regrettable de vilipender l'incontournable rénovation énergétique au motif de dispositifs d'aide mal conçus**. À cet égard, on peut reprocher à l'étude de MM Blaise et Glachant de ne pas aller assez loin dans la recherche des causes de cet échec et par conséquent de n'évoquer que du bout des lèvres des pistes de solutions pour y répondre.

La principale critique que l'on peut faire à l'État est qu'il persiste à considérer que la rénovation énergétique d'un logement n'est qu'une juxtaposition de travaux et de gestes ponctuels (isolation de la toiture, des murs ou des planchers, changement de portes, de fenêtres ou de chaudière, etc.) que l'on peut effectuer à tout moment, dans n'importe quel ordre et indépendamment les uns des autres sans que cela influe sur le résultat mesurable en termes d'économies d'énergie. **Cette croyance s'avère être totalement fautive, et contre-productive.**

Les rénovations complètes et performantes, clés de la réussite

La réalité de terrain nous apprend qu'une rénovation énergétique réussie, c'est-à-dire conduisant à une économie d'énergie dont le montant en euros est équivalent voire supérieur à celui du remboursement de l'annuité de l'emprunt qui a permis de financer les travaux, repose sur quelques principes simples :

- **une bonne définition du niveau de performance de chaque geste** : entre 10 et 40 cm d'épaisseur, un isolant de mur ou de toiture n'aura pas le même effet sur la facture d'énergie après travaux alors que la différence de prix n'est pas prépondérante ;
- **un travail méticuleux sur l'étanchéité à l'air** qui constitue un facteur essentiel de performance, ce qui implique une excellente coordination des travaux entre les différents corps de métiers : la liaison entre le tableau du maçon et la fenêtre du menuisier doit être parfaite et l'électricien ne doit avoir à découper l'isolant pour passer ses câbles ou installer sa prise de courant ;
- conséquence du point précédent, **la nécessité d'un renouvellement d'air suffisant** pour des raisons sanitaires (respiration des occupants, apparition de moisissures, etc.), ce qui passe par un système de ventilation contrôlée adapté ;
- compte tenu de toutes ces contraintes, **on obtient un très net avantage technique** (meilleurs résultats) **et économique** (moindre coût total) **à réaliser l'ensemble des travaux en une fois**, ou a minima en les faisant d'une manière rigoureuse et sur un laps de temps réduit.

Comme l'atteste le retour d'expérience de dizaines d'opérations dont les résultats ont été dûment mesurés, **l'application de ces principes permet d'obtenir une réduction de la facture annuelle d'énergie de 30 à 80 € pour 1000 € investis** (en fonction notamment du coût de l'énergie de

chauffage)³ : un chiffre 4 à 10 fois plus élevé que celui qui ressort de l'étude de Matthieu Glachant, et surtout qui permet un temps de retour hors subvention de 12 à 30 ans, compatible avec les durées habituelles d'emprunt des ménages pour leur logement.

Ces rénovations, dites complètes et performantes, conduisent en moyenne à une réduction des besoins de chauffage de l'ordre de 75 %⁴, améliorent la qualité de l'air intérieur et augmentent la valeur du logement sur le marché de l'immobilier (on parle de valeur verte). En plus de constituer un outil incontournable de la lutte contre le réchauffement climatique elles permettent de sortir durablement les ménages les plus modestes de la précarité énergétique.

Ne pas confondre rénovation énergétique et maintenance ordinaire

Les données sur lesquelles se base toute l'étude de Matthieu Glachant ne font référence qu'à des gestes uniques qui ne sont pas détaillés, ni en termes de performance (par exemple l'épaisseur d'isolant), ni en termes de qualité (niveau d'étanchéité à l'air), ni en termes de coordination (ou pas) avec d'autres gestes.

L'absence d'informations statistiquement exploitables, qui découle de l'indifférence des dispositifs mis en place par l'État à ces problématiques, est bien entendu à l'origine de cette situation. Cela doit conduire à une extrême prudence sur les conclusions que l'on peut tirer d'un échantillon certes significatif en nombre mais comportant par construction des lacunes et des biais d'information tout aussi importants.

Cette prudence doit encore être renforcée si l'on s'intéresse au faible montant moyen des travaux déclarés par les ménages interrogés, soit 4 239 €. Il ne peut s'agir que de gestes dispersés et non d'opérations de rénovation énergétique à proprement parler.

Si l'on se réfère aux coûts moyens observés dans l'étude ADEME/EDF/CSTB de 2018⁵, ce montant permet, au choix :

- le remplacement de 3 portes-fenêtres en PVC,
- ou 80 % de la fourniture et de la pose d'une VMC double flux,
- ou l'isolation par soufflage de combles perdus sur 130 m²,
- ou l'isolation par l'intérieur de 50 m² de mur (soit 9 m de façade sur 2 niveaux),
- ou l'isolation par l'extérieur (enduit polystyrène) de 36 m² de mur,
- ou le remplacement du générateur de chaleur par une chaudière gaz à condensation.

À l'évidence aucun de ces gestes pris isolément n'est en mesure d'apporter à lui seul une économie d'énergie substantielle, ce qui est d'autant plus flagrant si l'on regarde la répartition par type de travaux : 40,4 % pour le changement de portes et fenêtres, 31,9 % pour le changement de chaudière et 26,3 % pour l'isolation. Alors que ce dernier poste est susceptible d'apporter la part la plus importante d'économies d'énergie, il ne représente qu'un quart des opérations soutenues. Ces dernières se résument la plupart du temps à des travaux ponctuels sans vision d'ensemble ni coordination, dont on peut douter du niveau de performance.

Difficile dans ces conditions de parler de rénovation énergétique : il s'agit plutôt de gestes de maintenance ordinaire visant à préserver un niveau de confort donné en remplaçant des équipements en fin de vie et qui auraient probablement été effectués dans tous les cas, même sans aide de l'État.

³ Sur la base d'un coût constaté des travaux de 430 €/m² en maison individuelle et de 270 €/m² en logement collectif, et d'une économie d'énergie annuelle de 200 et 150 kWh/m² respectivement.

⁴ *Résorber la précarité énergétique et rénover les passoires thermiques*, Institut négaWatt, 18 juin 2018.

⁵ *Prix de la rénovation et organisation de la filière* - ADEME/EDF/CSTB - Mai 2018

Cette piètre productivité des subventions et ces effets d'aubaine ont déjà été mis en lumière par les rapports de la Cour des Comptes⁶ et du CGEDD⁷. Ils doivent évidemment être combattus, mais **cela ne doit surtout pas être au détriment d'une politique ambitieuse de rénovation énergétique qui reste plus que jamais nécessaire et urgente** si l'on souhaite que la France, qui se veut à la tête de la lutte contre le changement climatique, atteigne ses propres objectifs.

L'argent public peut et doit être mieux investi

À cet égard, Matthieu Glachant, lorsqu'il suggère dans sa conclusion « d'être sélectif sur les types de travaux à privilégier » et de « s'interroger sur le système des Certificats d'économie d'énergie et, en particulier, le contenu des fiches d'opérations standardisées » met le doigt, malheureusement sans les explorer plus avant, sur deux pistes essentielles d'amélioration de l'efficacité des dispositifs d'aides actuellement en place.

La balle peut néanmoins être facilement saisie au bond en apportant des réponses opérationnelles validées par l'expérience aux questions pertinentes qu'il se pose :

- la première consisterait à **ne financer que des travaux en une fois ou s'inscrivant a minima dans un parcours dûment balisé et limité dans le temps de rénovation performante** reposant sur une vision d'ensemble et sur une bonne coordination, conduisant à coup sûr et à moindre coût à de substantielles économies d'énergies.
- la seconde ne devrait pas se limiter à une revue de détail des CEE, par ailleurs tout à fait légitime et nécessaire ; **elle aurait bien meilleur compte de s'intéresser à l'ensemble des dispositifs de soutien directs ou indirects** (crédit d'impôt, éco-PTZ, taux réduit de TVA, voire aides régionales ou locales, etc.) sous l'angle de l'optimisation de la dépense publique (ou assimilée dans le cas des CEE) au regard des objectifs fixés par la loi et censés être poursuivis par des moyens réglementaires et financiers à la main de l'État.
- plus largement, **il s'agit de ne plus centrer la politique de rénovation sur la seule course au nombre de gestes de travaux** faussement comptabilisés comme rénovations, **mais de lui associer des indicateurs de performance favorisant les bouquets de travaux** qui auront le plus d'impact en matière de réduction des consommations d'énergie.

Ces éléments sont précisément au cœur des propositions formulées de longue date par l'Association négaWatt et régulièrement mises à jour en fonction des évolutions et discussions en cours⁸. Elles reposent sur deux piliers complémentaires :

- favoriser systématiquement la rénovation complète et performante qui seule peut permettre de garantir un parc entièrement rénové de manière performante en 2050, avec un équilibre en trésorerie atteignable pour les ménages ;
- réorienter les presque 5 milliards d'euros de budget annuel répartis aujourd'hui dans un millefeuille incompréhensible et peu efficace d'aides diverses vers un instrument unique de financement accessible à tous les ménages et garanti par les économies d'énergie effectivement réalisées.

À cet égard, l'étude de Gaël Blaise et Matthieu Glachant ne fait que renforcer ceux qui, comme négaWatt, plaident pour la mise en œuvre d'un Plan national de rénovation énergétique qui soit enfin à la hauteur des enjeux, tant par ses ambitions que par l'efficacité des moyens qui y sont affectés. Forts de leur diagnostic sans appel de la politique menée par l'État, nous ne pouvons qu'inviter ces auteurs à se pencher désormais sur les solutions permettant de répondre significativement aux enjeux.

⁶ *L'efficacité des dépenses fiscales relatives au développement durable* - Cour des Comptes - Septembre 2016

⁷ *Aides à la rénovation énergétique des logements privés* - IGF/CGEDD - Avril 2017

⁸ Voir notamment <https://www.negawatt.org/Projet-de-loi-de-finances-2020-et-aides-a-la-renovation> et <https://www.negawatt.org/Reforme-du-Credit-d-impot-pour-la-transition-energetique> et <https://www.negawatt.org/Pourquoi-et-comment-rendre-obligatoire-la-renovation-en-France>